

SANTÉ MENTALE, LIEN AFFECTIF, AUTONOMIE, INSERTION : LES EFFETS DU PARRAINAGE DE PROXIMITÉ POUR LES ENFANTS ET JEUNES ISOLÉS, NOTAMMENT CEUX SUIVIS OU CONFIÉS À L'ASE.



DES ENFANTS ET DES JEUNES ISOLÉS, AUX PARCOURS FRAGILISÉS

LES PROFESSIONNELS de l'Aide Sociale à l'enfance ESTIMENT à :



60%

que les jeunes suivis par l'ASE
rencontrent des **DIFFICULTÉS**
à nouer des **RELATIONS**
AMICALES



94%

que les jeunes suivis par l'ASE
ont **PEU DE PERSONNES SUR**
QUI COMPTENT en dehors de
l'ASE



91%

que les jeunes suivis par l'ASE
souffrent d'**ANXIÉTÉ**



93%

que les jeunes suivis
par l'ASE rencontrent des
DIFFICULTÉS SCOLAIRES



LE MANQUE DE REPÈRES, DE SOUTIEN AFFECTIF ET DE STABILITÉ PÈSE
FORTEMENT SUR LE PARCOURS DES ENFANTS ET DES JEUNES SUIVIS PAR L'ASE



L'IMPACT SUR LE QUOTIDIEN DES ENFANTS ET DE LEUR FAMILLE

Le parrainage AMÉLIORE LA SANTÉ MENTALE des jeunes et LES RELATIONS FAMILIALES



79%

des enfants déclarent
avoir rencontré des personnes
qui les font se **SENTIR AIMÉS**
et leur témoignent de l'affection,
dans le cadre du parrainage

74%

DES ENFANTS ONT
DÉCOUVERT DE
NOUVELLES ACTIVITÉS
grâce à leur parrain
ou marraine



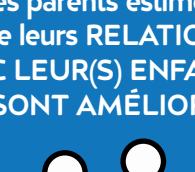
86%

DES ENFANTS DISENT SE
SENTIR PLUS HEUREUX
grâce au parrainage



85%

des parents estiment
que leurs **RELATIONS**
AVEC LEUR(S) ENFANT(S)
SE SONT AMÉLIORÉES



81%

DES ENFANTS SONT
PARTIS EN VACANCES
au cours de l'année
avec leur parrain
ou marraine



LE PARRAINAGE OFFRE AUX ENFANTS DAVANTAGE DE JOIE,
D'OUVERTURE, D'AFFECTION ET DE NOUVELLES EXPÉRIENCES.



UN SOUTIEN QUI COMPTE APRÈS LA SORTIE DE L'ASE

Le parrainage de proximité favorise l'autonomie et l'insertion socio-professionnelle

APRÈS LA SORTIE DE L'ASE



81%

des jeunes ayant été parrainés estiment que
le parrainage leur a **DONNÉ ENVIE D'ALLER**
PLUS LOIN DANS LEURS ÉTUDES



OBTENIR UN DIPLÔME



58%

des jeunes anciennement parrainés préparaient
un **DIPLÔME SUPÉRIEUR OU ÉGAL AU BAC**,
l'année suivant leur sortie de l'ASE

VS 17%
des jeunes
de l'ASE âgés
de 17 ans

SE LOGER



71%

des jeunes anciennement parrainés
déclaraient **ÊTRE EN AUTONOMIE RÉSIDENTIELLE**
l'année suivant leur sortie de l'ASE

VS 29%
des jeunes
sortis de l'ASE
à 18-19 ans

AUTONOMIE FINANCIÈRE



71%

des jeunes ayant été parrainés et accompagnés
par l'ASE **touchaient des REVENUS**
ISSUS DU TRAVAIL

VS 47%
des jeunes de
l'ASE d'environ
20 ans

AIDES PUBLIQUES



24%

SEULEMENT des jeunes anciennement
parrainés et accompagnés par l'ASE touchaient
DES REVENUS ISSUS DE LA SPHÈRE
INSTITUTIONNELLE

VS 82%
des jeunes de
l'ASE âgés
de 20 ans

UNE MEILLEURE SITUATION GRÂCE AU PARRAINAGE



63%

des jeunes ayant été parrainés estiment que **LEUR SITUATION**
SERAIT MOINS BONNE aujourd'hui **sans le parrainage de proximité**

LE PARRAINAGE FAVORISE L'ENTRÉE DANS LA VIE D'ADULTE
DES JEUNES SORTIS DE L'ASE, AVEC DAVANTAGE
DE PERSPECTIVES ET D'AUTONOMIE.



UN DISPOSITIF PLÉBISCITÉ PAR LES PROFESSIONNELS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Pour les professionnels de l'ASE, LE PARRAINAGE CONSTITUE UN COMPLÉMENT UTILE pour :

97%

L'**AUTONOMISATION** et
le développement des
COMPÉTENCES SOCIALES
de l'enfant



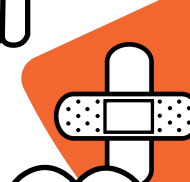
77%

la construction d'un **PROJET**
DE VIE ADAPTÉ AUX
BESOINS ET CAPACITÉS
de l'enfant



68%

la prise en charge
de LA **SANTÉ PHYSIQUE**
ET MENTALE
de l'enfant



90%

construire LE **PROJET**
ÉDUCATIF DE L'ENFANT



92%

que LE **PARRAINAGE**
CONTRIBUE
AU **BIEN-ÊTRE**
des enfants et
adolescents
accompagnés



94%

que **LES PARRAINS ET**
MARRAINES SONT DES
PERSONNES SUR QUI
COMPTENT pour les enfants
et adolescents accompagnés.



Des BÉNÉFICES CONSTATÉS par les professionnels de l'ASE qui estiment à :

95%

que L'**ENCADREMENT**
PROFESSIONNALISÉ
proposé par France
Parrainages est le gage d'un
ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ



99%

que LE **PARRAINAGE**
EST UN DISPOSITIF
PERTINENT
pour des enfants
suivis ou placés



68%

que le parrainage contribue
à L'**AMÉLIORATION**
DES TROUBLES
ANXIEUX



POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ASE,
LE PARRAINAGE EST UN LEVIER FIABLE, UTILE ET STRUCTURANT
DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS.